

Démocratie de l'engagement et autonomie



DOSSIER DE PRESSE

SESSION DÉPARTEMENTALE - 22 JUIN 2026

NIÈVRE
le département



Permettre à chacun de vivre dignement et d'agir pour les autres

Depuis cinq ans, le Conseil départemental a fait un pari : celui de faire confiance aux Nivernaises et aux Nivernais.

Avec l'ensemble des réunions publiques, des débats, nous avons choisi d'écouter. Écouter celles et ceux qui vivent le territoire au quotidien, ses fragilités comme ses forces. Cette démarche nous a appris une chose essentielle : les habitants demandent à être consultés et leurs besoins soient entendus et que des réponses adaptées puissent être envisagées. Ils veulent aussi être utiles, participer et s'engager.

Dans la Nièvre, cet engagement existe déjà. Il s'exprime dans les associations, les communes, les centres sociaux, auprès des jeunes, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, dans les projets citoyens, les coopératives ou encore chez les sapeurs pompiers volontaires.

Face aux défis du vieillissement, de l'isolement, de l'accès aux services ou des transitions à venir, aucune institution ne pourra agir seule. Notre responsabilité est donc de créer les conditions pour que cette énergie collective puisse s'exprimer davantage.

C'est le sens des deux délibérations présentées lors de cette session. La première propose de faire de la démocratie de l'engagement un principe durable de l'action publique départementale. La seconde fixe la feuille de route de notre politique de l'autonomie pour les cinq années à venir.

Ces deux engagements poursuivent un même objectif : permettre à chacun de vivre dignement dans la Nièvre et donner à chacun la possibilité de prendre sa part dans la construction des solidarités de demain.

La Nièvre a souvent su inventer des réponses nouvelles à partir de ses réalités locales. Nous voulons poursuivre dans cette voie, avec humilité mais avec conviction."



Fabien Bazin,
Président du Conseil
départemental
de la Nièvre

SOMMAIRE

- Quand les habitants deviennent acteurs des solutions • p3
- Des milliers de Nivernais déjà mobilisés • p4
- Faire grandir les solidarités autour de nos aînés • p5
- À Fours, un laboratoire de nouvelles solidarités pour les aînés • p6

Quand les habitants deviennent acteurs des solutions

Depuis 2021, le Conseil départemental a engagé un dialogue inédit avec les habitants. Réunions publiques, rencontres avec la jeunesse, travaux de l'Observatoire des citoyens, concertations sur les énergies renouvelables ou encore Débats de la Nièvre ont permis à près de 8 500 Nivernaises et Nivernais de contribuer aux réflexions sur l'avenir du territoire.

Au fil de ces échanges, **une conviction s'est imposée : les habitants ne souhaitent pas seulement être consultés.** Ils souhaitent être associés aux solutions et pouvoir agir concrètement sur les enjeux qui les concernent.

Les citoyens à l'œuvre

Partout dans la Nièvre, des citoyens sont déjà à l'œuvre. Des bénévoles de la **Bande des moins jeunes** accompagnent des jeunes dans leurs projets d'orientation, d'emploi ou de mobilité. Des habitants se mobilisent pour faire vivre des **épiceries citoyennes** dans des villages privés de commerces. Des volontaires s'engagent dans les démarches **Territoire zéro chômeur** de longue durée pour permettre à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité. Des citoyens participent à des **coopératives agricoles ou énergétiques**.



Près de **1 200 sapeurs-pompiers volontaires** assurent chaque année des milliers d'interventions au service de la population. D'autres encore consacrent du temps à leurs voisins, à leur association, à leur commune ou à la lutte contre l'isolement des plus fragiles.

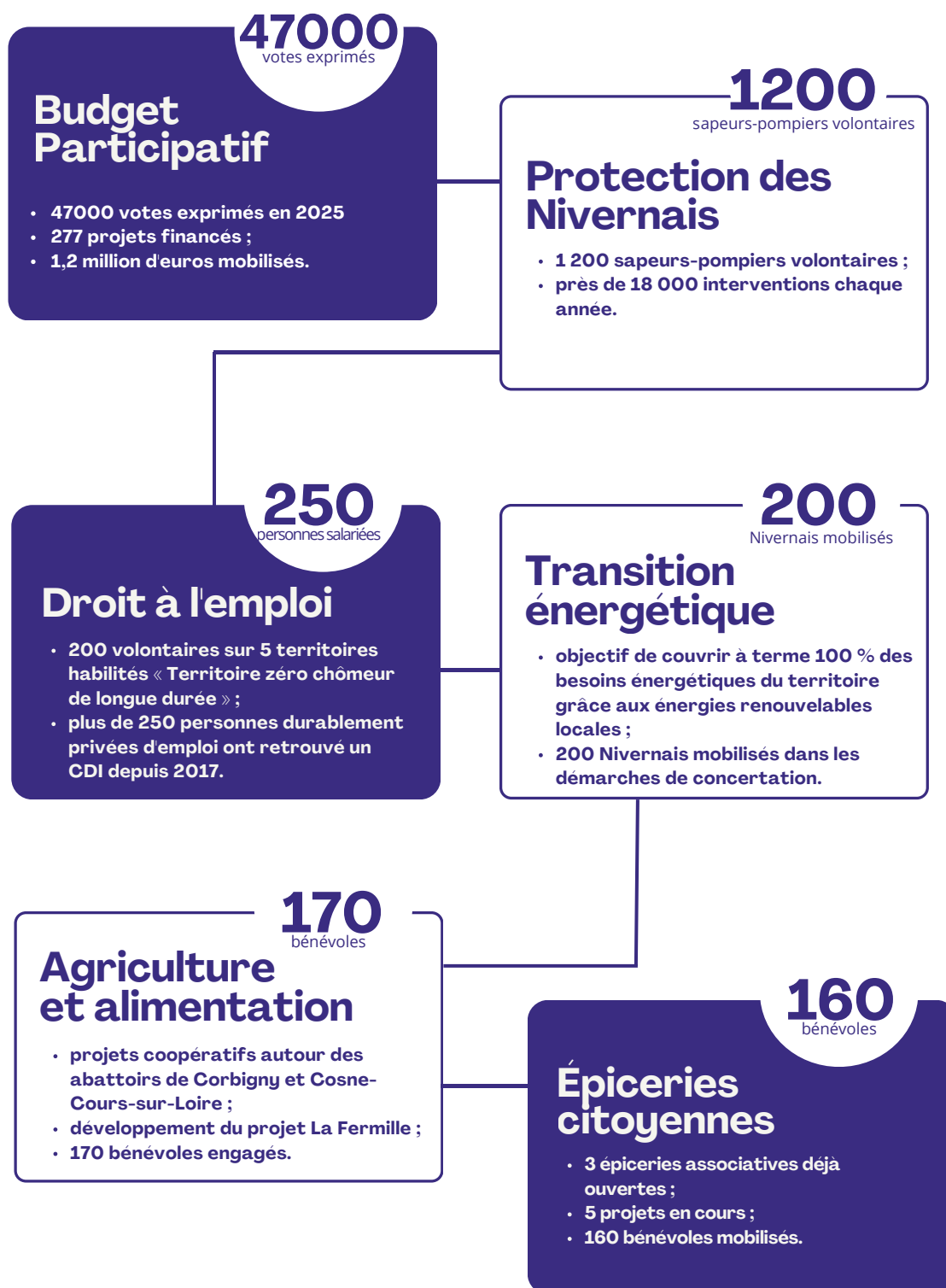
L'idée d'une démocratie de l'engagement part de cette réalité. Elle consiste à faire émerger, reconnaître, soutenir et mettre en réseau celles et ceux qui contribuent déjà à l'intérêt général, souvent discrètement, mais toujours concrètement.

Dans un département rural comme la Nièvre, où les solidarités de proximité jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne, l'engagement citoyen n'est pas un supplément d'âme. Il constitue une **ressource précieuse pour répondre aux défis du vieillissement, de l'accès aux services, de la cohésion sociale ou des transitions à venir.**

Plus qu'une méthode de participation, la démocratie de l'engagement est une manière de construire l'avenir du territoire avec celles et ceux qui le font vivre chaque jour.

Des milliers de Nivernais déjà mobilisés

Les démarches engagées depuis 2021 révèlent une réalité forte : l'engagement citoyen est partout dans le département et prend plusieurs formes.



Faire grandir les solidarités autour de nos aînés

Comme partout en France, la Nièvre accompagne une société où l'espérance de vie progresse et où les attentes en matière d'autonomie, de qualité de vie et de lien social sont de plus en plus fortes. Face à cette évolution, **le Conseil départemental assume pleinement son rôle de chef de file des solidarités, aux côtés des professionnels, des associations et de tous les acteurs engagés auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.**

Accompagner l'autonomie, c'est garantir l'accès à des aides, des soins et des accompagnements adaptés, mais aussi permettre à chacun de conserver sa place dans la société et de maintenir des liens avec les autres. C'est pourquoi le Département souhaite compléter son action en s'appuyant davantage sur les ressources humaines, associatives et citoyennes présentes sur le territoire.

Dans cet esprit, une expérimentation a été lancée avec six centres sociaux de la Nièvre afin d'aller à la rencontre des personnes âgées les plus isolées, recréer du lien et favoriser leur participation à la vie locale. **Plus de 300 personnes ont déjà été rencontrées, 125 seniors identifiés comme particulièrement exposés à l'isolement et plusieurs dizaines de bénévoles se sont mobilisés.** Certaines personnes participent désormais à des activités et à des projets dont elles étaient auparavant éloignées.

Cette démarche illustre ce qui fait la force de la Nièvre : la capacité des collectivités, des associations, des professionnels, des bénévoles et des habitants à agir ensemble. Elle montre qu'une politique de l'autonomie peut s'appuyer à la fois sur l'expertise des professionnels et sur l'engagement des citoyens pour construire des solidarités de proximité et permettre à chacun de bien vivre sur son territoire.



Les premiers résultats encourageants

L'expérimentation menée sur le canton de Fours constitue aujourd'hui un véritable laboratoire des solidarités de proximité. En réunissant professionnels, associations, élus locaux, bénévoles, aidants et habitants autour des enjeux du vieillissement, elle permet d'identifier les freins, de faire émerger de nouvelles idées et de construire des réponses concrètes contre l'isolement des aînés.

Cette démarche illustre pleinement l'ambition de la démocratie de l'engagement : partir de l'expérience et de l'implication des habitants pour enrichir l'action publique. **Les enseignements tirés à Fours nourrissent désormais le Schéma départemental de l'autonomie 2026-2030, qui fait le choix de renforcer à la fois les accompagnements professionnels et les solidarités citoyennes pour permettre à chacun de bien vivre et de bien vieillir dans la Nièvre.**

6 Centres Sociaux d'expérimentation

- Fours
- Donzy
- La Baratte-Nevers
- Pouilly-sur-Loire
- Saint-Saulges
- La Machine

L'autonomie : permettre à chacun de choisir sa vie

Vieillir, vivre avec un handicap, accompagner un proche devenu dépendant : ces situations concernent aujourd'hui des milliers de familles nivernaises.

La politique de l'autonomie portée par le Conseil départemental repose sur une conviction simple : **chacun doit pouvoir continuer à vivre dignement, dans le lieu de vie qu'il a choisi, en conservant le plus longtemps possible son autonomie, ses repères et ses liens sociaux.**

Cette ambition va bien au-delà de la seule prise en charge de la dépendance. Elle consiste à accompagner les personnes tout au long de leur parcours de vie, à prévenir les situations de rupture, à soutenir les proches aidants et à favoriser la participation de chacun à la vie de la société.

Une feuille de route claire

Le nouveau Schéma départemental de l'autonomie 2026-2030 fixe ainsi une feuille de route claire : **prévenir plutôt que subir, accompagner plutôt que réparer et permettre à chacun de rester acteur de sa vie** le plus longtemps possible.

4 priorités pour les 5 années à venir

Pour atteindre cet objectif, le Département a retenu 4 grandes priorités :

- 1. mieux accompagner les personnes et leurs familles en** rendant les démarches plus simples, les parcours plus lisibles et les réponses mieux coordonnées entre les différents acteurs du territoire.
- 2. renforcer la prévention de la perte d'autonomie.** La culture, le sport, la vie associative, le soutien aux aidants ou encore la lutte contre l'isolement sont autant de leviers qui permettent de préserver la santé, le bien-être et le lien social.
- 3. permettre à chacun de vivre chez soi** le plus longtemps possible. Cela passe par le soutien aux services d'aide à domicile, l'adaptation des logements, le développement de nouvelles formes d'habitat et l'amélioration des mobilités du quotidien.
- 4. accompagner la transformation** des établissements afin qu'ils soient toujours davantage des lieux de vie, ouverts sur leur territoire, attentifs au bien-être des résidents et aux liens avec les familles.



L'autonomie dans la Nièvre : des milliers de personnes concernées

L'autonomie constitue aujourd'hui l'une des premières politiques publiques du Conseil départemental.

Dans la Nièvre, près de **40% des habitants ont plus de 60 ans** et environ **6 600 personnes bénéficient de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie**. La part des personnes en situation de handicap est également supérieure à la moyenne nationale, avec plusieurs milliers de bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé et de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé. Ces réalités concernent directement les personnes accompagnées mais également leurs familles et leurs proches aidants.

Pour répondre à ces besoins, le Conseil départemental consacre chaque année plus de **94 millions d'€** aux politiques de l'autonomie. Cet effort représente plus de **40% du budget** consacré aux solidarités et plus d'un quart des dépenses de fonctionnement de la collectivité.

Entre 2021 et 2024, les dépenses consacrées à l'autonomie ont progressé de **15 %**, traduisant la volonté du Département de maintenir un haut niveau de solidarité malgré un contexte budgétaire de plus en plus contraint.

Derrière ces chiffres, il y a une réalité simple : permettre à des milliers de Nivernaises et de Nivernais de continuer à vivre selon leurs choix et dans les meilleures conditions possibles.



40%

des habitants de
la Nièvre ont
+ de 60 ans

6 600

personnes bénéficient
de l'Allocation
Personnalisée
d'Autonomie

94 M€

du budget du Département
consacré aux politiques
de l'autonomie



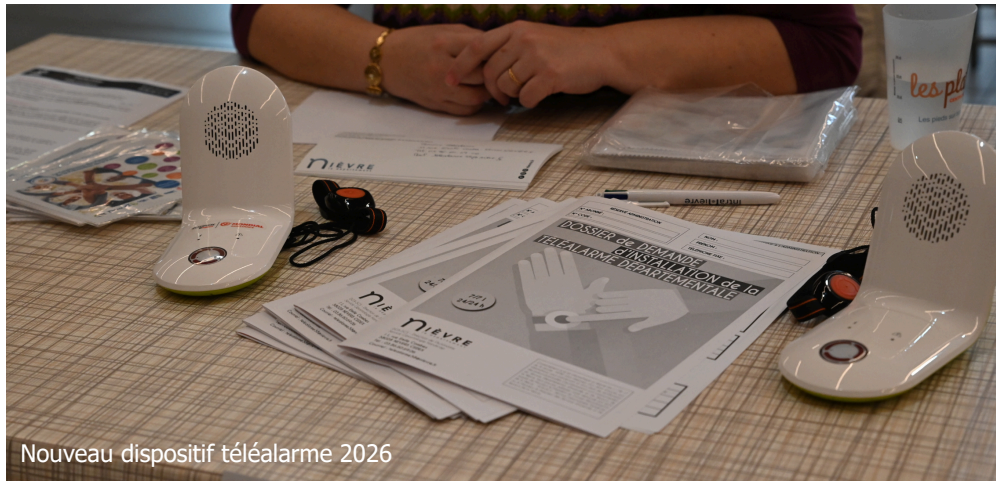
Habitat inclusif à Montsauche-les-Settons



Inauguration de la MDPH 58



Journée de prévention des chutes à Decize



Nouveau dispositif téléalarme 2026



Visite à l'EHPAD de Loirnes



Kit Handicap 2025

Contact presse :

Marie GUERIN | Attachée de presse
marie.guerindewaele@nievre.fr | 06.67.52.58.54

nievre.fr